



MAINTENIR LES CAPACITÉS MOTRICES DES PERSONNES ÂGÉES À DOMICILE

PI-F007 V2 29/11/2023

Les troubles de la motricité et les limites corporelles chez les personnes âgées sont fréquents, souvent source de mal être et de freins. Maintenir les capacités motrices une priorité pour rester à domicile



TOUT PUBLIC

Au domicile



14H

Soit 2 jours



INTERVENANT PRAP

Assure la formation



1 150 € / JOUR

Soit 2300€ la session



RÉFÉRENT HANDICAP

Véronique Racine



PRÉ REQUIS :

Travailler dans l'accompagnement de personne en perte d'autonomie

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Identifier les besoins et les attentes de la personne âgée et savoir apporter des réponses adaptées
- Savoir évaluer et donner compétences aux aidants sur les capacités résiduelles
- Favoriser le maintien à domicile par le maintien de l'autonomie motrice
- Appréhender et stimuler la perception des personnes âgées sur leur vécu corporel
- Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'efforts pour les métiers du domicile

CONTENU :

- Confronter les participants à la dépendance, à la perte d'autonomie physique et psychique et à ses conséquences
- Être acteur de la démarche de prévention : danger, dommage corporel, risques
- Le contexte de la situation de travail : individu, tâche, matériel et milieu
- Les principes de base de sécurité de physiques et d'économie d'efforts en lien avec l'anatomie et la santé au travail
- Activités physiques quotidiennes de l'aide à domicile : courses, port de charges, tâches ménagères (aspiration...)
- Accompagnement de la personne : Aborder les schémas moteurs naturels afin de maintenir les capacités
- Évaluation des capacités dans les déplacements : assis /debout et debout/assis, le positionnement assis et au fauteuil, l'accompagnement à la marche – aux déplacements, les 5 déplacements au lit
- Aborder les aides techniques aux transferts

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES PARTICIPATIFS :

- Chaque apprenant exprime ses attentes, ses expériences et ses questionnements.
- Apports théoriques.
- Exercices pratiques individuel et/ou en groupe.
- Partage d'expériences et réflexions.



MAINTENIR LES CAPACITÉS MOTRICES DES PERSONNES ÂGÉES À DOMICILE

▶ MODALITÉS :

- DÉROULEMENT : en présentiel.
- ÉVALUATION : de vos attentes en amont + des connaissances et des compétences pré test / post test.
- FIN DE FORMATION : nous vous remettons une attestation de participation et d'acquisition des connaissances / compétences.

Le programme détaillé vous sera communiqué après validation de votre inscription, conformément aux critères de l'indicateur 1 du référentiel Qualiopi.



EN CONFORMITÉ AVEC LE RÉFÉRENTIEL HAS - ACCOMPAGNEMENT À L'AUTONOMIE : ENCOURAGER ET MAINTENIR L'AUTONOMIE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

FORMATIONS INTER-ÉTABLISSEMENTS :

Elle permet aux professionnels de différents établissements de se rencontrer et de partager leur expérience, tout en améliorant leurs compétences professionnelles.

FORMATIONS INTRA-ÉTABLISSEMENTS :

Elle est construite selon les attentes et besoins de l'établissement, permet de travailler sur les documents et/ou matériel internes en appui de la formation pour accompagner les équipes dans leurs montées compétences.